



FICHE TECHNIQUE RANDO / TREK

TRKESD

RANDONNEE TREK ECRINS SAUVAGE - DORMILLOUSE

Tour des Ecrins, Trek Ecrins Sauvage Dormillouse, tout est résumé dans ces quelques mots. Vous flirtez avec le Parc National des Ecrins, dans un monde préservé, sur des sentiers peu parcourus, sportifs, intimistes, et même parfois hors sentiers. Un passage avec deux nuits à Dormillouse, le seul village habité à l'année au coeur du Parc National des Ecrins, vous avez touché au coeur de l'authentique.

Le Pays des Écrins recèle de trésors d'authenticité, de montagne rudes et magnifiques, vastes et sauvages. Vous touchez de près le Grand Tour des Ecrins? Ici, vous êtes sur le domaine du chamois, de l'aigle royal, d'une montagne exigeante qui a su forger un patrimoine fait de chalets d'alpage isolés, de canaux d'irrigation précieux. Un trek sauvage exceptionnel que vous ne retrouverez pas dans tout les catalogues, il est unique, vos vacances le sont aussi.; voici un trek qui n'a rien à envier au Grand Tour des Ecrins ! Vous êtes hors sentiers battus, dans une terre de rencontres rares mais puissantes, avec les éléments, la Nature, son immensité. Rencontre avec le coeur des hommes qui ont choisi d'y vivre ou d'y rester, bergers, gardiens de refuges. Bienvenue dans un monde haut perché pour un séjour exclusif Alpes Aventure !

Ce séjour vous fera partir à la rencontre d'un espace naturel protégé, le Parc National des Ecrins. A ce titre nous serons comme toujours lors de nos séjours attentifs au respect de l'environnement et vous serez sensibilisé à la réglementation particulière de ce lieu d'exception.

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance-Credit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Lieu : Pays des Écrins, Hautes Alpes, France.

Dates :

-Du dimanche 18 au vendredi 24 août 2019.

Durée : 7 jours. 6 jours de randonnée trek au Pays des Écrins du jour 2 au jour 7, inclus.

Niveau Technique 3 : Il faut une réelle habitude de la randonnée et une expérience en « terrain varié » pour ce séjour, c'est à dire marche hors sentier dans des terrains pouvant être difficiles. Il sera en effet possible de rencontrer des pentes importantes, des pierriers, et de marcher sur une crête ventée. Vous devrez également avoir une bonne expérience pour être capable de préparer un sac minimaliste afin de ne pas vous surcharger pendant la semaine. Vous êtes sur un trek sportif et engagé.

Niveau physique 3 : Bon niveau physique exigé (plusieurs étapes à plus de 1300 m de dénivelé). Vous randonnerez certains jours avec un sac à dos léger, mais quelques journées vous demanderont de porter votre sac de la semaine. D'où la nécessité de savoir être sobre dans le contenu de votre sac. Ce séjour **GREEN TRIP** ne propose pas de portage de bagage dans le respect de l'état d'esprit Alpes Aventure et du lieu qui est le Parc National des Ecrins.

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance-Credit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Programme :

-Jour 1. Rendez vous à L'Argentière la Bessée, gare SNCF. Voir détails au chapitre « rendez vous ». Préparation du séjour.

Installation au gîte, préparation de la semaine, briefing. Nuit au gîte. Remise de documentation du Parc National des Ecrins dans lequel se déroule ce séjour : le Parc, l'Eco-altitude.

-Jour 2. Première journée. Départ du coeur de l'Argentière la Bessée, circuit du patrimoine et montée vers le vallon du Fournel en croisant quelques belles anciennes demeures de quartiers adossées à la montagne.

Votre paysage devient plus sauvage, l'horizon s'élargit vers le Bois des Casses et le plateau du Col de la Pousterle (1750 m.). Au sommet le Pelvoux, les glaciers apparaissent, vous êtes vite au coeur de l'ambiance.

Repas au refuge de la Pousterle chez Bernard, au belvédère du Fournel.

Descente vers le vallon du Fournel par les Clausailles, puis Champ Didier. De nombreux chalets d'alpage rénovés et entretenus jalonnent l'itinéraire. Ce soir vous coucherez dans l'un d'eux !

Remontée à l'ubac, frais pour l'après midi, par le bois du Sapey, pour rejoindre le chalet de Coueimian. Un chalet pour vous seuls ce soir, logement en chalet privé chez votre guide ! Ce sera l'occasion également de faire une pause plus "studieuse" avec les nombreuses publications montagnes et ouvrages du Parc National des Ecrins que vous trouverez à disposition au Chalet.

Nuit au chalet de Coueimian dans un chalet privé (1705 m.) Alpes Aventure.

D+ = 1300 m.

D- = 500 m.

Temps de montée = 4 heures. Etape de 7 heures.

-Jour 3. Journée en aller retour sac léger. Le Vallon de Crouzet, caché, perché, solitaire, vous accueille aujourd'hui, balcon protégé au coeur des sommets qui l'entoure. Retour par la crête au genépi vers la crête de la Seyte (2627 m.) et le chalet de Coueimian. Il est possible de faire "simplement" la crête de la Seyte en aller-retour.

Ce soir, comme toujours au chalet, vous aurez le privilège de savourer un repas local à base de recettes traditionnelles : oreilles d'ânes, saucisse de choux, fromage du haut Val Durance, vin des Hautes Alpes. Si cela vous passionne, vous pourrez bénéficier de la liste des fournisseurs locaux afin de leur rendre visite à l'issue de votre séjour. Et pourquoi ramasser quelques myrtilles l'après midi pour faire un délicieux coulis sur fromage blanc ?

Nuit au chalet de Coueimian (1705 m.).

D+ = 1000 à 1300 m.

D- = 1000 à 1300 m.

Temps de montée = 3 à 5 heures. Etape de 5 à 7 heures.

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance-Credit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

-Jour 4. Journée en balcon de Coueimian à Dormillouse. Vous franchissez le Col d'Anon rapidement (1891 m.) puis traversez aux Garcines, ancien hameau d'alpage (1771 m.). Ici débute le sentier des alpages qui conduit à Dormillouse. C'est un balcon magnifique qui traverse trois vallons d'alpages, entrecoupés de passages plus étroit pour franchir les crêtes : somptueux, une journée de voyage vers Dormillouse, le dernier lieu habité par Serge, toute l'année, au coeur du Parc National des Ecrins. Il saura nous accueillir avec toute sa passion.

Nuit au refuge de l'Ecole à Dormillouse chez Paul et Sarah (1730 m.).

D+ = 600 m.

D- = 600 m.

Temps de montée = 3 heures. Etape de 6 heures.

-Jour 5. Journée en aller retour, sac léger. Le Grand Pinier, sommet de 3000 mètres ! Vous montez par le lac Palluel avant de rejoindre le sommet à 3117 m.

Nuit au gîte l'Ecole à Dormillouse.

D+ = 1400 m.

D- = 800 m.

Temps de montée = 4 à 5 heures. Etape de 7 à 8 heures

-Jour 6. Départ au petit matin pour le Col de Freissinières, ou Col d'Orcières (2782 m.). Tout dépend de quel côté vous vous placez ! Le sentier descend ensuite au Grand Lac des Estaris, puis remonte au Col de Prelles (2808 m). Ici commence le grand sauvage. la descente du Col de perles n'est pas facile, et il n'y a guère de monde dans ce paysage, face au Sirac. La traversée vers le Col du Cheval de Bois est délicate, puis ensuite un bon sentier ramène vers le chemin du Pas de la Cavale et enfin le Pré de la Chaumette. (1800 m). Nuit au refuge du Pré de la Chaumette (1800 m).

D+ = 1400 m.

D- = 1300 m.

Temps de montée = 4 heures. Etape de 8 heures.

-Jour 7. Départ pour le dernier grand col de la semaine, le Pas de la Cavale (2735 m). Vous retrouvez le vallon du Fournel où vous avez débuté la semaine. La vallée est longue et il faudra une bonne journée pour retrouver l'Argentière la Bessée !

D+ = 1000 m.

D- = 1700 m.

Temps de montée = 3 heures. Etape de 8 à 9 heures.

Fin du séjour en Gare de L'Argentiere la Bessée. Voir détails au chapitre « fin du séjour ».

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance-Credit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Changement de programme : Le programme est donné à titre indicatif et peut être modifié par votre guide à tout instant pour toute raison qu'il juge utile. Tous les participants seront informés des modifications, qui pourraient entraîner des variations d'itinéraires, d'hébergement et de rendez vous.

Un changement de programme peut être jugé nécessaire avant le début du séjour. Vous serez informés en temps utile par un avenant, mentionnant les modifications d'itinéraires, de rendez vous et de coûts éventuels.

Encadrement : Vous serez encadrés par un Accompagnateur en moyenne montagne, diplômé du Brevet d'Etat éducateur Sportif.

ATTENTION : n'oubliez pas que votre accompagnateur reste le seul juge du programme, qu'il peut modifier à tout instant pour toute raison qu'il juge utile.

Nombre de participants : 3 à 8 participants par accompagnateur. Séjour dédoublé à partir de 9 participants. Séjour accessible à partir de 16 ans; un parent doit obligatoirement accompagner un mineur.

**En cas de dédoublement du séjour, à partir du 9° participant inscrit, un second accompagnateur en moyenne montagne encadrera une partie du groupe.*

Portage : Vos affaires de semaine. Nous privilégions l'autonomie pour nous faire discrets et réfléchir à l'impact du transport de bagages : bilan carbone négatif, impact sur les déplacements. Une forme de sobriété qui nous fait réfléchir à ce que nous mettons dans le sac à dos, le type de vêtements que nous pourrions aisément porter plusieurs jours en faisant une lessive sommaire mais efficace avec des vêtements qui sèchent vite et ne demandent pas de savon pour être "rafraichis".

Rendez-vous : Devant la gare de L'Argentière la Bessée. Rendez vous le jour 1 à 18 heures.

Accès au lieu de rendez vous :

Nous vous incitons vivement à utiliser le train pour vous rendre à L'Argentière la Bessée (la gare se nomme l'Argentière les Ecrins).

Du sud de la France, L'Argentière la Bessée dans la vallée de la Durance, au sud de Briançon, est accessible par la vallée de la Durance et l'autoroute A51 jusqu'à La Saulce. Quitter l'autoroute et continuer par la D942 puis la N94 jusqu'à L'Argentière la Bessée, par Embrun. Du nord de la France, L'Argentière la Bessée est accessible par Grenoble, Bourg d'Oisans, Le Col du Lautaret et Briançon.

Il est également possible d'emprunter l'autoroute de la Maurienne, le tunnel routier du Fréjus et le Col de Montgenèvre.

Accès possible également en train, la Gare se nomme « L'Argentière Les Écrins », c'est le dernier arrêt avant Briançon.

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance-Credit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Pour information, accès en train :

-TGV 6211 Paris Gare de Lyon 12:07 – Valence TGV 14:08. TER 17359 Valence TGV – L'Argentière les Écrins 18:02

Pour une arrivée le jour 2 au matin :

-Train 5789 Paris Austerlitz 21:22 – L'Argentière les Écrins 8:08

Horaires soumis à modification, sous l'entière responsabilité de la SNCF.

Nous vous fournissons l'accès détaillé avec le « Memento Voyage » après votre inscription.

Fin du séjour:

En gare de L'Argentière la Bessée. Fin du séjour le jour 7 en fin d'après midi vers 17 heures.

Trains de nuit pour le retour sur Paris, possibilité également de passer une nuit supplémentaire à l'Argentière la Bessée, sur place, réservez lors de votre inscription.

Hébergement : Gîtes d'étapes/refuges, chalet privé. Première nuit le jour 1 au soir et dernière nuit le jour 6 au soir. Vous pourrez lors de votre inscription choisir une option de logement pour une nuit supplémentaire à l'arrivée du trek.

Notez que vous passerez une nuit dans un chalet d'alpage confortable, pour vous seuls, en chalet privé chez un guide / accompagnateur de l'équipe Alpes Aventure ! Un chalet pour vous seuls.

Restauration : Demi-Pension en gîte/refuge/chalet, (repas du soir et petit déjeuner). Début de la pension le Jour 1 au soir (inclus, sauf choix d'arrivée le jour 2 au matin), fin le jour 7 au matin (inclus).

Votre guide / accompagnateur sera ravi de vous faire partager ses produits locaux, et vous fournira l'inventaire de ses fournisseurs des Hautes Alpes si à l'issue du séjour vous désirez retrouver les saveurs partagées : miel, fromage, viandes, spécialités locales.

Pendant la journée : Pique-niques prévus pour la journée (six pique-niques). Vous pouvez prévoir quelques vivres de course en complément (barres à grignoter), sans vous surcharger ! Le poids est votre ennemi.

Alpes Aventure vous fournira en début de séjour un petit sac en coton afin de transporter votre pique nique. Ce sac sera donné à chaque gardien pour qu'il y dépose le pique nique sans vous fournir de sac supplémentaire générateur de déchets que vous devriez transporter pendant tout le séjour.

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance-Credit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Transport :

Le transport pour accéder de votre domicile au lieu de rendez vous ainsi que le retour ne sont pas pris en charge.

Sauf changement de programme, aucun transport motorisé n'est nécessaire pendant ce séjour GREEN TRIP.

Les membres de L'équipe Alpes Aventure et leurs véhicules sont assurés pour le transport de personnes à titre gracieux dans le cadre de leur activité professionnelle. Les bagages transportés ne sont pas couverts contre le vol.

Covoiturage : Si vous le désirez, vos coordonnées peuvent être communiquées aux autres participants si vous voulez envisager une solution de covoiturage pour vous rendre sur place. Vous choisirez lors de votre inscription. Nous vous incitons vivement, si vous ne venez pas en train, à solliciter un covoiturage.

Formalités : Nous sommes dans l'espace européen de Schengen. Cela ne vous dispense pas d'avoir en votre possession à tout moment du séjour une carte nationale d'identité ou en passeport en cours de validité.

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance-Credit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Equipement personnel :

- ☑ Une paire de lunettes de soleil.
 - ☑ Un bonnet, un « buff » (tour de cou) conseillé, ainsi qu'une paire de gants fins.
 - ☑ Une veste en fourrure polaire ou un pull-over chaud. Une petite polaire légère.
 - ☑ Un coupe-vent technique, éventuellement doudoune synthétique légère en complément.
 - ☑ Un pantalon de randonnée, éventuellement deux.
 - ☑ Trois tee-shirts au minimum, évitez le coton si possible pour votre confort et préférez la laine merino.
 - ☑ Chaussettes adaptées à la marche, confortables et montantes, en nombre suffisant.
 - ☑ Un sac à dos de 30 à 40 litres, il doit permettre de ranger tous vos effets personnels de la semaine ainsi que le pique nique du midi. Vous serez surpris de tout ce que l'on peut faire rentrer dans un petit sac à dos qui va vous obliger à limiter les affaires que vous prenez "au cas où" et dont vous pourriez vous passer !
 - ☑ Chaussures de randonnée à tige haute, avec semelles adhérentes (type *Vibram*).
 - ☑ Bâtons de marche fortement conseillés.
 - ☑ Une gourde et/ou une poche d'eau de 1,5 litre au minimum, un couteau de poche.
 - ☑ Un appareil photo compact pour vos souvenirs est une bonne idée.
 - ☑ Petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels et contenant notamment de l'Elastoplaste et des pansements hydrocolloïdes pour d'éventuelles ampoules.
 - ☑ Trousse de toilette de voyage.
 - ☑ Crème solaire et stick à lèvres.
 - ☑ Lampe frontale avec piles neuves.
 - ☑ Vivres de course (barres de céréales, pâtes de fruits, etc...).
 - ☑ Drap-sac (« sac à viande ») pour les refuges.
 - ☑ Bouchons d'oreilles pour les refuges ("Boules Quiés").
 - ☑ Protection de sac à dos en cas de pluie "rain-cover".
- ☑Papiers d'identité en cours de validité.

Cartographie, bibliographie :

Carte IGN 1 :25000 3437 ET et 3436 ET.

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance-Credit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Tarif :
995 €.

Tous les tarifs s'entendent par personne.



Tarif 890 € : Quatre personnes inscrites ensemble (mentionnez sur le bulletin d'inscription le nom des autres membres de votre groupe, de votre famille) et bénéficiez tous, du tarif exceptionnel de 890 € par personne pour ce Tour des Ecrins.

Cette offre s'adresse à des personnes qui se connaissent et s'inscrivent en groupe. L'inscription de tous les membres du groupe (ou au moins le nombre de participants nécessaires pour l'application du tarif exceptionnel) doit se faire dans un délai de huit jours à compter de la première personne inscrite, et le paiement de l'acompte pour chaque participant du séjour doit suivre de huit jours au maximum chaque inscription individuelle. Chaque membre du groupe devra mentionner les noms des autres participants lors de la saisie du bulletin d'inscription en ligne.

Le prix comprend :

- L'encadrement par un accompagnateur en moyenne montagne.
- L'hébergement avec nuit et demi pension selon programme.
- Les pique-niques selon programme.

Le prix ne comprend pas :

- Les vivres de courses.
- Les boissons et frais à caractère personnel.
- Les assurances.
- L'acheminement de votre domicile jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de fin du séjour.
- De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend ».

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance-Credit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Assurances:

Vous devez obligatoirement être assuré en assistance / rapatriement pour participer à un séjour Alpes Aventure. L'assurance que nous proposons vous couvre également en frais de secours. Nous vous conseillons vivement d'avoir une assurance couvrant les frais de secours si vous ne souscrivez pas l'assurance assistance rapatriement proposée par Alpes Aventure, spécifiques à l'activité que vous aller pratiquer. Nos contraintes de secours et de sinistre sont inconnus pour de nombreuses assurances. Vous devez être pris en charge en accident et en maladie. A titre d'exemple, un oedeme d'altitude, un décollement de rétineront considéré comme des maladies.. Si vous optez pour votre propre assurance, assurez vous qu'elle offre au minimum les mêmes garanties que celles proposées par Alpes Aventure, sans exclusions. En Suisse le secours est payant et peut rapidement atteindre 6000 € voire plus en cas d'utilisation de l'hélicoptère. En Italie, le secours est payant si il n'y a pas de soins médicaux nécessaires, et peut également atteindre 5000 à 6000 € voire plus. Nos séjours, en cas de modification de programme jugée nécessaire, par les conditions par exemple, peuvent être déplacés à l'étranger même si le programme initial est intégralement en France. Tout dépassement de frais par rapport au remboursement maximal de votre assurance seront à votre charge.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire

Nous vous proposons lors de votre inscription trois options d'assurance.

-Assurance assistance – rapatriement, pour 1% du montant du séjour.

-Assurance annulation, vol et perte de bagages, Interruption de séjour pour 3,5% du montant du séjour.

-Assurance « multirisque » avec assistance – rapatriement, annulation, vol et perte de bagages, et interruption du séjour, pour 4% du montant du séjour.

Les assurances proposées par Alpes Aventure ne peuvent être souscrites que par des personnes dont la résidence principale se trouve dans l'un des pays suivant : France métropolitaine, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Gibraltar, Grèce, Irlande, Italie et îles, Liechtenstein, Luxembourg, Principauté de Monaco, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Saint-Marin, Suède et Suisse.

Assistance – rapatriement : Un participant ne voulant pas souscrire à l'assurance que nous proposons devra nous communiquer lors de son inscription une attestation d'assurance mentionnant le montant maximum de la couverture.

Aucune modification ne sera possible une fois l'assurance souscrite.

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance-Credit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Annulation : L'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription, date à laquelle elle prendra effet. En aucun cas elle ne pourra être souscrite ultérieurement.

Précisions concernant l'assurance annulation proposée :

Seules la pathologie et la réalité de la maladie sont appréciées par le Médecin Conseil d'Europ Assistance pour justifier la prise en charge d'une annulation de voyage. La nature du voyage n'est jamais prise en compte pour apprécier l'annulation.

Quels que soient la nature du séjour (sportif, nécessitant une certaine endurance...), les conditions environnementales dans lequel le séjour s'inscrit ou les capacités physiques requises pour participer au séjour, seule la maladie grave définie comme "un état pathologique dûment constaté par un docteur en médecine interdisant formellement de quitter le domicile et nécessitant des soins médicaux et la cessation absolue de toute activité professionnelle", peut justifier une indemnisation au titre la garantie annulation.

Nous vous invitons vivement à télécharger les dispositions générales d'assurance et d'assistance que nous proposons et consulter le tableau des montants de garanties sur notre site.

<http://alpes-aventure.com/wp-content/uploads/2015/12/Alpes-Aventure-Assistance-n°58-224-381.pdf>

<http://alpes-aventure.com/wp-content/uploads/2015/12/Alpes-Aventure-Annulation-Bagages-Interruption-Sejour-n°-58-224-382.pdf>

Cartes bancaires : Une inscription par carte bancaire (certaines cartes exigent que la totalité du séjour soit réglé avec la même carte) en ligne peut vous apporter des assurances selon votre contrat. Vérifiez attentivement que celui-ci vous apporte les garanties que vous attendez. Parfois les cartes bancaires couvrent les accidents mais pas la maladie, et elles ne couvrent pas toutes les frais de secours, qui peuvent être élevés dans certains pays. Certaines cartes ont des garanties limitées en terme d'annulation, attention si vous inscrivez plusieurs personnes avec la même carte. Prenez également garde aux exclusions (sports de glisse, alpinisme, escalade...). Comparez les garanties avec celles que nous proposons.

La carte européenne d'assurance maladie : Elle permet la prise en charge de ses dépenses de santé (prestations en nature) lors d'un séjour dans un autre pays de l'Espace économique européen (EEE) ou en Suisse.

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F213.xhtml#N10129>

Responsabilité civile : Il est obligatoire d'être assuré en responsabilité civile pour l'activité pratiquée pour participer à un séjour Alpes Aventure. Vous pouvez contacter la FFCAM, par exemple.

<http://www.ffcam.fr/assurance.html#.VDpA1Od86ic>

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance-Credit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Inscription et paiement :

Pour vous inscrire complétez le bulletin d'inscription en ligne.

Votre inscription est confirmée à réception de l'acompte ou du solde si vous réservez à moins de 30 jours du départ du séjour, plus les options choisies et les assurances retenues si il y en a.

Votre inscription est définitive au règlement du solde au plus tard à 30 jours du départ du séjour.

Sélectionnez votre mode de paiement sur le bulletin d'inscription en ligne, chèque bancaire, carte bancaire ou chèques vacances.

Si vous sélectionnez carte bancaire, nous vous envoyons un lien de paiement sécurisé PayPlug à réception de votre bulletin d'inscription.

Nous ne rendons pas la monnaie sur les chèques vacances. Complétez alors votre règlement avec un chèque bancaire.

Votre petite pharmacie personnelle :

Inutile d'emporter trop de médicaments. Toutefois, n'oubliez pas de l'elastoplaste ou du strappal, des pansements hydrocolloides pour les ampoules, un peu d'aspirine, de paracétamol ou d'ibuprofene, ainsi que vos traitements habituels si besoin, en quantité suffisante pour la durée complète du séjour.

Conditions générales et particulières de vente, quelques rappels :

Il est possible de télécharger la totalité des conditions générales de vente et les conditions particulières de vente appliquées à Alpes Aventure sur le site alpes-aventure.com.

Transport / Visites / Excursions / Hébergement / Nourriture : inclus / non inclus selon programme et fiche technique fourni par l'organisateur. Révision du prix : Conformément à l'article L 211-12 du code du Tourisme les prix prévus au contrat sont révisables jusqu'à 30 jours du départ, pour tenir compte des coûts des transports, des redevances et taxes, des taux de change (selon brochure ou programme de l'organisateur) et d'un nombre de participants inférieur au nombre minimal mentionné sur la fiche technique du séjour. Encadrement selon programme et fiche technique fournie par l'organisateur.

Formalités de police et sanitaire, transport : Détails selon programme et fiche technique fourni par l'organisateur.

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance-Credit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS

Barème de retenue en cas d'annulation de votre part :

A plus de 60 jours du départ, 5% du montant du séjour avec un minimum forfaitaire de 50 € par personne plus les frais non remboursables engagés au titre du transport aérien, bateau ou terrestres.

Pour le barème suivant, les frais d'annulation sont calculés hors prestations non remboursables, si il y en a.

De 60 à 31 jours : 15 % du montant total du voyage

De 30 à 21 jours : 35 % du montant total du voyage

De 20 à 16 jours : 50 % du montant total du voyage

De 15 à 7 jours : 75% du montant total du voyage

Moins de 7 jours : 100 % du montant total du voyage

Le montant de l'assurance n'est pas remboursable. Toute interruption volontaire du voyage de votre part n'ouvre droit à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par l'encadrement du séjour, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

En cas d'impossibilité d'effectuer le séjour, vous pouvez nous proposer une autre personne à la condition qu'elle remplisse les mêmes conditions et que nous n'ayons pas déjà engagé de réservation en votre nom propre, qui de ce fait resterait du. Vous êtes tenus de nous en informer au plus tard 7 jours avant le départ par lettre recommandée ou email avec accusé réception.

Le matériel qui est loué par l'intermédiaire de Alpes Aventure est sous l'entière responsabilité des participants pendant toute la durée du séjour de sa prise en main à sa remise à l'issue du séjour. Ce matériel est assuré contre le vol, la perte et la casse. Toute franchise éventuelle est à la charge du participant. Sont exclues des garanties d'assurance les utilisations non conformes, la négligence, le mauvais traitement.

Le matériel qui est prêté par Alpes Aventure est sous l'entière responsabilité des participants pendant toute la durée du séjour de sa prise en main à sa remise à l'issue du séjour. En cas de casse, vol ou perte, 100% du prix du remplacement du matériel au jour de la casse, vol ou perte sera dû par le participant à Alpes Aventure.

Piolet : 110 €

Crampons : 80 à 110 € selon modèles

Sac protections de crampons : 10 €

Harnais : 30 à 50 € selon modèles

Casque : 45 €

Thermos : 25 €

DVA : 280 €

Pelle : 45 €

Sonde : 65 €

ALPES AVENTURE 2 rue du génépi 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
06 81 21 81 97 info@alpes-aventure.com alpes-aventure.com

Association immatriculation ATOUT France affiliée APRIAM 073.1000023 ALPESPACE-LE NEPTUNE 50 voie Albert Einstein 73280
FRANCIN

Garantie financière : Groupama Assurance-Credit - contrat n° 4000713451
Assureur RCP : MMA IARD 10 bd Marie et Alexandre Oyon (72) LE MANS